

LES SAMEDIS DU CERCLE FREUDIEN A LILLE

Le samedi 2 février 2019 à 15 heures

A l'URIOPPS 199 rue Colbert (Centre Vauban Bâtiment Douai 5^{ème} étage) à Lille

VOTRE DESIR EST-IL CONFORME AUX RECOMMANDATIONS DE LA H.A.S ?

Le Cercle freudien à Lille invite **Jean-Yves Broudic** auteur du livre :

Les « bonnes pratiques » à l'épreuve des faits.

Du désir dans le soin et le travail social.

Éditions Erès 2018

Psychologues, psychiatres, éducateurs, cadres du « travail social », travailleurs du soin et de l'accompagnement ..., nombreux sont les professionnels qui ont affaire, au quotidien de leur pratique, aux *recommandations* de l'ancienne ANESM (Agence Nationale de l'Évaluation et de la Qualité des Établissements et Services Sociaux et Médico-sociaux), intégrée depuis le 1^{er} avril 2018 à la Haute Autorité de Santé.

Ces *recommandations*, établies pour favoriser la réalisation d'un certain nombre d'idéaux – bienveillance, qualité, innovation, autonomie et respect de la personne par exemple – constituent un discours qui impacte massivement le travail social et les métiers du soin.

Une nouvelle langue administrative est ainsi promue, qui fait l'impasse sur la complexité des relations humaines et sur l'histoire subjective de chacun, qui ne tient pas compte du *désir inconscient* qui sous-tend les relations professionnels – usagers et patients.

Le Cercle freudien propose de débattre avec **Jean-Yves Broudic** de ces questions autour de deux axes :

- de l'indésirable au désir : parler d'« événements indésirables » nécessite de parler du *désir* au-delà de la satisfaction de besoins ;
- la relation d'aide par rapport à la relation analyste – analysant autour du concept de *transfert* que Freud définit comme '*liaison de sentiment*' et Lacan comme '*actualisation de la réalité de l'inconscient*'.

Jean-Yves Broudic est sociologue et psychanalyste, membre du Cercle freudien.

Participation aux frais d'organisation : 10 Euros

<http://cefreu-lil.com/index.html>

Attention : pour cette après-midi la réunion commence à 15 heures.